

Une aide aux devoirs par Internet, SMS ou téléphone

F. Bertieaux s'inspire du Québec

La chef de groupe MR suggère qu'on teste pendant cinq ans une méthode révolutionnaire baptisée « Allô profs » qui serait assez peu coûteuse pour la Communauté française.

C'est un texte qui devrait ravir pas mal d'élèves et de parents que Françoise Bertieaux dépose au Parlement de la Communauté française, comme elle le confie en primeur à Sudpresse. La chef de groupe MR y propose de créer un service « Allô profs ». Il permettrait d'aider gratuitement les élèves de primaire et de secondaire à faire leurs devoirs. Il serait joignable gratuitement et de plusieurs façons : par téléphone, par SMS, par mail, via des forums, etc.

« C'est une expérience que j'ai vu fonctionner au Québec, où cela a vraiment un impact sur le taux d'échec et de décrochage scolaire », nous explique l'élue bruxelloise. « Ils ont créé deux centres avec une cinquantaine de profs. Ils sont joignables après les heures de cours. Mais ils ne font pas les devoirs à la place de l'élève : ils l'aident à raisonner, lui réexpliquent parfois la matière

autrement. Ils peuvent aussi le renvoyer vers des capsules vidéo, qui expliquent différentes notions fondamentales. Et s'il n'a toujours pas compris, il peut les rappeler par la suite... »

Ce service serait valable pour toutes les matières. « Au Québec, ils ont quelques profs de français et de langue. Mais le gros des appels concerne les maths et les sciences, ce qui serait sans doute assez identique chez nous... »

Le coût de ce nouveau service ne serait pas très élevé. « On peut l'estimer à 2 millions d'euros. Ce n'est rien quand on sait que le redoublement coûte 400 millions d'euros par an en Communauté française ! Sans compter ce que des parents doivent déboursier en cours particuliers, du moins quand ils en ont les moyens. »

DES LA RENTREE

François Bertieaux n'y voit que des avantages. « Ce service est bien plus facile à mettre en place que des cours collectifs de remédiation. Il pourrait voir le jour directement dans une école, puisqu'il a lieu après les heures de classe. Il suffit d'un peu de matériel. Au Québec, l'école que j'ai vi-

sitée l'a aménagé dans son grenier. »

« Un seul centre devrait suffire, mais si on en veut un en Wallonie et un autre à Bruxelles, je n'ai pas de problème. On pourrait aussi négocier avec les opérateurs téléphoniques pour que les appels soient gratuits. L'élève, lui, ne paierait rien. Et cela fonctionnerait avec des profs qui pourraient ainsi se faire un peu d'argent supplémentaire après les heures de cours. »

Françoise Bertieaux estime que le système pourrait être mis en place dès la prochaine rentrée de septembre. « Testons-le pendant 5 ans, puis voyons quels résultats il aura eu », plaide-t-elle. « Vu l'enjeu, cela vaut vraiment la peine d'essayer... »

CHRISTIAN CARPENTIER

« Ils ne font pas les devoirs à la place de l'élève : ils l'aident à raisonner »

Françoise Bertieaux